

CHAMPIONNATS ÎLE-DE-FRANCE EN SALLE CADETS JUNIORS

**Samedi 11 Février 2023 - AccorArena
et Dimanche 12 Février 2023 à Eaubonne**

1 – Qualifications

Sur Minima A : performances réalisées entre le 1^{er} novembre 2022 et le 30 Janvier 2023 lors des compétitions en salle suivantes :

- . Compétitions inscrites au calendrier
- . Championnats académiques et championnats de France scolaires et universitaires
- . Championnats régionaux et championnats de France affinitaires.

Un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA.

Sur Minima D (qualification directe et gratuite)

Tout athlète ayant réalisé ces minima lors des championnats régionaux Cadets - Juniors ou des championnats départementaux sera qualifié automatiquement. Aucun document n'est à remplir.

Sur Minima E (qualification éventuelle et gratuite)

Tout athlète ayant réalisé ces minima lors des championnats régionaux Cadets - Juniors ou des championnats départementaux sera susceptible d'être qualifié. Aucun document n'est à remplir.

2 - Athlètes classé(e)s N3 ou Podium aux Championnats de France 2022

Ces athlètes pourront s'engager directement. Un formulaire devra être rempli et retourné à la LIFA.

3 - Relais 4x1 tours Cadets – 4x1 tours Juniors

Les athlètes de la catégorie Minimes ne sont pas autorisés à participer à ces relais.

Un athlète Cadets par équipe est admis dans le relais 4x200m Juniors.

Qualification : les douze meilleures équipes au bilan, sous réserve d'avoir réalisé la perf plancher suivante : 1'44"00 pour les CAM/JUM - 1'55"00 pour les CAF/JUF

DATE LIMITE DE RECEPTION A LA LIFA

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **mardi 31 janvier 2023**

La liste des qualifiés figurera sur le site internet <http://lifa.athle.org> à partir du mercredi 01 FEVRIER 2023

Les éventuelles demandes tardives devront parvenir à la LIFA avant le lundi 06 février 23h59, la liste définitive sera mise en ligne le mardi 07 février en matinée

***** **FORFAIT - date limite mercredi 08 Février à 23h59** *****

Les désengagements se font directement sur internet jusqu'à la date fixée
<http://lifa.athle.org> rubrique Compétitions - – Calendrier en ligne



Les horaires de cette compétition seront communiqués ultérieurement